



Congrès régional de Centre Val de Loire

problématique(s) **Secteur Corporatif et Pédagogie et Vie scolaire**

Quelle Vie scolaire demain ?

Mandat régional :

Suite à la CDISATION désormais possible des AE, **nécessité de définir ou redéfinir le métier d'Assistant.es d'éducation et de donner ou « redonner » tout son sens à « d'éducation ».**

Les AE ne sont pas que des surveillant.es. Il faut que les AE soient intégrés pleinement dans les équipes pédagogiques et puissent participer par exemple :

- aux projets mis en place en AP dans les différentes filières,
- à la réflexion sur l'utilisation des HSE dans les projets de tutorat et de mise en œuvre d'actions permettant de remobiliser les élèves susceptibles de décrocher et/ou de corriger certaines fragilités en termes d'acquisition des capacités attendues,
- à l'animation d'ateliers périscolaires...

Pour cela, il faut donc aussi **revoir le mode de calcul d'attribution de la dotation** qui est en année civile, le mode de dotation financière régionale redispachée dans les établissements, déjà très insuffisante et qui ne tient pas compte des réalités de terrain.